

▼ Ouverture

Sommaire et indices page 02

Faible femme page 03

▼ La pause

Merci patron page 04

▼ Mouvements de Noël

Revue de presse page 06

Carte des hypers en actions page 07

Chartres et Quetigny page 08

Champion en actions page 09

CFDT et CGT en actions page 10

Paroles de patron page 13

▼ Noël en Grèce

Licenciement de délégués page 14

▼ Dans les coulisses

Actualités syndicales page 15

Où il fait bon travailler page 17

▼ Kiosque à journaux

Amendes en France... page 18

Si on me laissait faire page 20

Lu sur le net page 21



**Toute l'équipe CFDT
vous souhaite une
bonne année.
Tous nos voeux à vous
et votre famille**

**L'hyper sera au rendez-vous
pour vous accompagner dans
vos actions et informer chacun.**



Faible femme ?

L'histoire que nous vous contons ici est doublement choquante il s'agit d'une femme seule qui est dans son rôle de déléguée et l'entreprise se sert des vigiles du centre commercial et de la police pour entraver ses droits.

Imaginez la situation: Aux dernières élections notre déléguée était seule candidate CFDT et elle recueille 16% des voix (pas si mal), FO prenant le reste.

Depuis 2006, bien que seule, notre élue intervient dans l'entreprise et effectivement ça déplaît.

Le 21 décembre on l'empêche de distribuer un tract à la clientèle,

Le 24 décembre rebelote sauf qu'ici il s'agit du droit constitutionnel de faire grève et de distribuer un tract à l'entrée et à la sortie du personnel.

Mais voilà le trottoir paraît-il appartient au centre commercial.

Nous allons bien entendu faire étudier ce dossier par notre service juridique et voir les suites qu'il convient de donner.

Mais une chose certaine la méthode est indigne!

Maintenant nous savons qu'à notre prochaine manifestation dans ce centre il nous faudra être nombreux, accompagné d'un avocat et très très ferme.

Evry est maintenant bien connu par tous les militants CFDT.



par Serge Corfa

Quand Carrefour empêche une déléguée, seule, de distribuer des tracts à l'entrée du personnel et la laisse être bousculée par un vigile.

Le 24 décembre la CFDT d'Evry appelait le personnel pour un débrayage de 11 h 30 à 14 h. A l'heure dite la déléguée syndicale CFDT fermait sa caisse suivit par le responsable.

A l'entrée du personnel le responsable de caisse, par hasard, fumait sa cigarette, et des responsables de rayons et secteur se promenaient, toujours par hasard, dans le coin. L'effet voulu était dissuasif puisque le personnel qui passait par là ne s'y arrêtait pas.

" Comme le 21 décembre quand j'ai voulu distribuer des tracts aux clients les agents de sécurité de la galerie marchande sont venus m'interdire de distribuer mes tracts qui cette fois-ci étaient destinés au personnel.

Pour eux le trottoir qui mène à l'entre du personnel est la propriété de la galerie marchande et je n'ai aucun autorisation.

Ces agents se sont permis d'interdire au personnel de prendre le tract que je leur tendais. Cela n'a pas été au goût des employés qui se sont rebelés.

Face a cette situation l'un de ces agent a voulu, m'éloigner de l'entrée du personnel, j'ai refusé la grève étant prévue à l'entrée du personnel. Enervé l'agent m'a poussé, le personnel a pris ma défense en l'interdisent de me toucher.

Outré par l'intervention des agents de la sécurité du centre le personnel de Carrefour commençait à faire

foule. Ils ont demandé à la sécurité de Carrefour d'intervenir. Il leur a été répondu qu'ils ne pouvaient rien faire.

Les agents de sécurité de la galerie ont demandé par talkie-walkie l'intervention de la police. En précisant que j'étais une récidiviste puisque le 21 décembre on m'avait déjà avertie que je ne devais pas tracter sur la propriété de la galerie.

Ne souhaitant pas ce jour de réveillon priver mes proches de ma présence et les obliger à m'apporter des oranges j'ai tout arrêté, repris m'a caisse avec mon superbe sourire de caissière ...Bonjour... Au revoir... Joyeux Noël.

Une demi-heure plus tard, le responsable de la sécurité du magasin, désirant me voir, me faisait remplacer. Oh surprise ! il m'attendait avec des policiers accompagnés d'un agent de sécurité du centre.

Vérification de mes papiers d'identité (personne ne doit me connaître dans l'entreprise !!), et du tract que je distribuais. Ces policiers me précisent que pour des raisons de sécurité, ils doivent être avertie de toute manifestation. Ce que je n'ai pas fait bien sur...

Bon j'ai repris ma caisse et passé Noël en famille ... "

Moralité: Le directeur de ce magasin à au moins le mérite de démontrer que même une déléguée seule et sans appui fait peur.

Pourquoi... aurait-elle pu entraîner avec elle des cohortes de salariés mécontents... des problèmes avec le personnel monsieur le directeur ?

Pas facile, de rester une entreprise citoyenne, pas facile d'être un démocrate...et une femme est si faible !!!!

Merci patron !

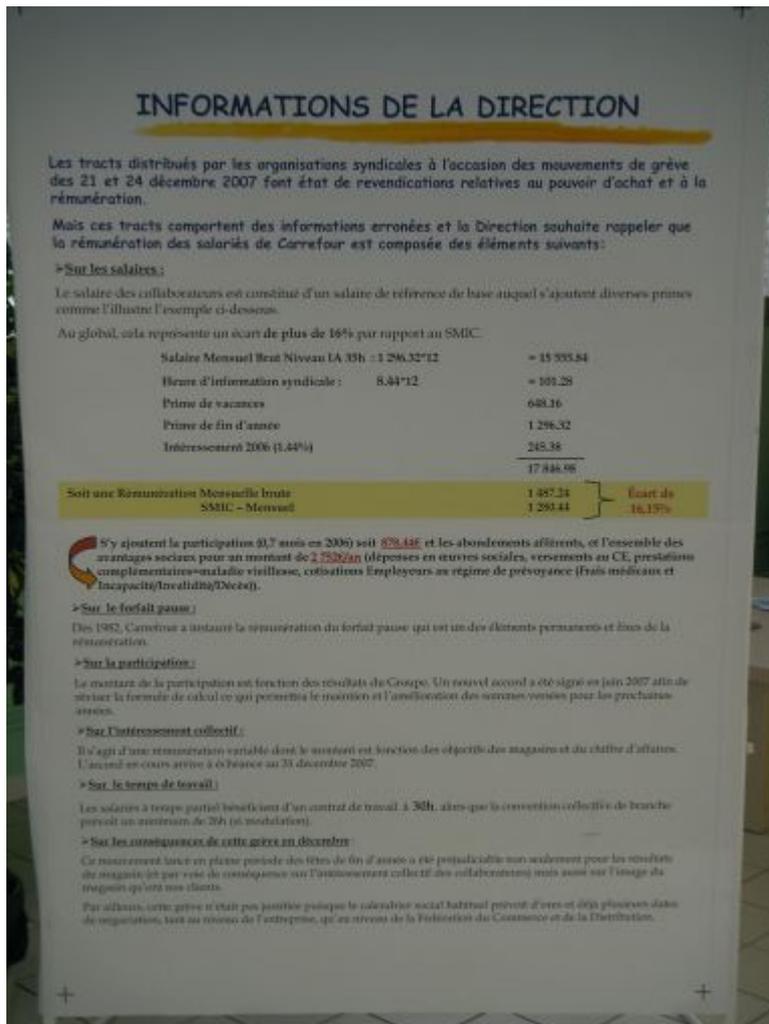
Dans les magasins les directeurs affichent une communication en provenance de la direction des ressources humaines.

Des panneaux en 4 x 3m pour nous apprendre qu'en fait nous sommes des nantis.

A une époque où chaque semaine Carrefour jette 30 millions d'euros par la fenêtre nous devons dire Merci.

Et bien voici deux pages pour vous dire ...

Merci patron



Merci patron merci patron
Quel plaisir de travailler pour vous
On est heureux comme des fous
Merci patron merci patron
Ce que vous faites ici-bas
Un jour Dieu vous le rendra

Les Charlots

Un immense panneau pour mieux convaincre, pour mieux être vu car les salariés sont aveugles ou mal informés.

Moins de discours, plus de social, la méthode Coué ça ne marche pas !



Quand on arrive à l'usine
 La gaîté nous illumine
 L'idée de faire nos huit heures
 Nous remplit tous de bonheur
 D'humeur égale et joyeuse
 Nous courons vers la pointeuse
 Le temps d'enfiler nos bleus
 Et nous voilà tous heureux
 La ï ti la la la ï ti la la ï hé
(Refrain)
 Quand on pense à tout l'argent
 Qu'aux fins de mois on vous prend
 Nous avons tous un peu honte
 D'être aussi près de nos comptes.
 Tout le monde à la maison
 Vous adore avec passion
 Vous êtes notre bon ange
 Et nos chantons vos louanges
 La ï ti la la la ï ti la la ï hé
(Refrain)
 Mais en attendant ce jour
 Pour vous prouver notre amour
 Nous voulons tous vous offrir
 Un peu de notre plaisir
 Nous allons changer de rôle
 Vous irez limer la tôle
 Et nous nous occuperons
 De vos ennuis de patron
 La ï ti la la la ï ti la la ï hé
 Nous serons patrons nous serons patrons
 À vous le plaisir de travailler pour nous
 Vous serez heureux comme un fou
 Nous serons patrons nous serons patrons
 Ce que vous avez fait pour nous
 Nous le referons pour vous
 La ï ti la la la ï ti la la ï hé

On le dit sous toutes ces formes culturelles !

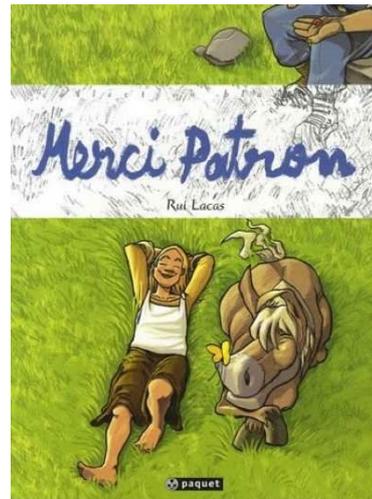


Merci Patron.

Muriel Grémillet et Gille Favier, Editions : Au Diable Vauvert, 192 pages, 29 €

Un photographe décide un jour de poser son appareil dans une usine frappée par un plan social. Merci Patron, est consacré aux ouvriers de plusieurs sites industriels français – Dim, Duralex, Descamps, Seb... – tristement

célèbres pour avoir transféré leur activité en Chine. En sous-titre, il est question de Conflits sociaux en 2006.



Merci Patron

Scénario et dessin de Rui Lacas Editions : Paquet

Nous sommes dans le sud-est du Portugal, dans les années 80.

L'histoire raconte l'histoire d'une pauvre famille portugaise, dont la fille doit quitter l'école pour aller travailler pour le propriétaire de leur

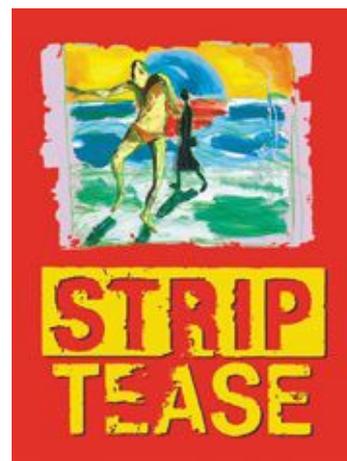
habitation et qu'ils appellent 'patron'. un riche espagnol qui domine toute la région. Elle va y faire le dur apprentissage de la vie, et il y a vraiment de quoi se demander si elle devra dire merci à son patron...

Merci Patron !

LE BOSS Tome 4 : Scénario : Zidrou Dessins : Bercovici Editions : Dupuis

Rédacteur en chef de magazine, Thierry Tinlot, alias le Boss, est un tyran des moins supportables. S'acharnant sur ses dessinateurs, harcelant ses collaborateurs, il ne vise qu'un but unique : publier

dans les temps son hebdomadaire et enrichir son éditeur.



Merci Patron

Un émission de **Strip-tease** Réalisé par : Manu Bonmariage Produit par : RTBF MK2 Durée : 15 minutes. Année de production : 1998

Qui ne connaît pas cette célèbre série TV !!

Beucaire

Un petit geste sympa de l'entreprise ne modifie pas nos problèmes de rémunération et autres mais au moins on a l'impression d'être autre chose que du bétail.

Le directeur de Beaucaire en offrant un panier de Noël et un repas dansant chaque année est apprécié ... à sa juste valeur (*on parle du cadeau*).

Quelques directeurs devraient prendre exemple de ce geste gratuit et pas seulement quand il y a des actions envisagées ou des travaux dans le magasin.

Et si comme dans le groupe Accor les employés recevaient, malgré chez eux une baisse de l'action de 8 %, une prime de 200 euros en fin d'année, pour bon résultat on éviterait quelques actions syndicales et mobilisatrices !!!





L'opération de Noël est une réussite.

8 jours pour déclencher un mouvement national en période de fêtes. Concilier impératifs personnels, fêtes, travail, et mobilisation.

Cette action n'est qu'un avertissement et une répétition à des mouvements plus forts.

A l'entreprise de retrouver le chemin du social et la CFDT quittera les parkings et les allées des magasins.

Dans l'ensemble nos manifestations ont trouvé un bon écho auprès des clients qui de plus en plus s'identifient à nos conditions de travail mais aussi auprès de la presse qui a relayé notre situation de façon correcte et massive. Il est vrai qu'une manifestation la veille de Noël ça sort des habitudes.

Tout en manifestant nous avons su créer le moins de gêne possible pour nos clients, du moins là où les directeurs n'ont pas cherché la provocation.

Bravo aux directeurs qui comprennent, peut être pour avoir vécu étant petit un Noël chez leurs parents, que vivre avec 900 à 1300 euros par mois net ça ne mérite ni félicitations ni remerciements et réduit les achats de cadeaux.

Mais comme toujours il reste des individus pour qui nous sommes des nantis, ainsi que l'illustre le texte page 8 trouvé sous un blog dont on taira le nom; les imbéciles sont plus supportables quand ils restent anonymes.

Qui a dit que nous crions au misérabilisme ! Non nous dénonçons d'abord l'absence de répartition des richesses de l'entreprise. Entreprise qui dilapide l'argent que nous gagnons dans des rachats d'action quand ce n'est pas dans des amendes. Entreprise qui refuse d'appliquer la loi sur le smic comme sur les repos des temps partiel.

Aujourd'hui il est de bon ton de montrer du doigt les avantages des ouvriers pendant que d'autres s'offrent des chambres à 1000 euros la nuit, un mois du salaire d'un nouvel embauché chez Carrefour, s'il a la chance d'être embauché à temps plein.

Qu'on nous paye mal est déjà difficile à supporter mais au moins qu'on est la décence de le reconnaître et de reconnaître notre droit à exprimer notre mécontentement et à aspirer de gagner plus et même pour certain(e)s d'entre nous à travailler plus ... on les appelle des temps partiel chez Carrefour !



Carte des hypermarchés Carrefour en action



**68 Carrefour
en action**

52 CFDT-26 CGT-6 FO

33 en grève

20 CFDT-18 CGT- 5 FO

2185 grévistes

**90 000 tracts
distribués à la clientèle**

**6 passages à la télévision
(Lattes, Tours, Mérignac, Dijon
national A2 et FR3)**

50 articles de presse

**Des actions dans les autres ensei-
gnes de la distribution
Champion, Ed, Auchan,
Casino, Leclerc, Inter-
marché, Lidl ...**

**Le signal est fort,
sera t-il suffisant ?**

Chartres et Quetigny

Comment naissent les révolutions ?

Ce matin 24 décembre, c'est assez exceptionnel pour être remarqué, des syndicalistes CFDT manifestent autour du magasin Carrefour de Chartres, aux cris de "Augmentez nos salaires de misère...!" et distribuent des tracts à l'entrée.

En discutant avec l'un d'eux, j'apprends que son salaire est de 950 euros net par mois pour 35 heures ! De son côté, la multinationale Carrefour ne se porte pas si mal : elle est 15ème au classement du "Caca rente" et son chiffre d'affaires a augmenté de 56%.

Bravo ! A quand un peu de justice sociale et un petit partage des richesses créées par les travailleurs ?

L'hebdomadaire Marianne titre cette semaine "Comment naissent les révolutions". J'ai bien peur qu'il passe encore beaucoup d'eau sous les ponts avant qu'une véritable prise de conscience se manifeste !

<http://lapiquouse.info>

Chez Carrefour Chartres, 60 à 80 grévistes réclament un bon d'achat au Père Noël



LUNDI MATIN, A CHARTRES. Les salariés en grève portant les couleurs de la CFDT ont offert dans la galerie marchande de l'hypermarché, puis ont déposé en masse des tracts dans la boîte à suggestions installée à l'entrée du magasin (en médaillon).

« A l'appel de la CFDT, une partie des salariés de l'hypermarché chartrois a respecté une demi-journée de grève, lundi matin. En cause, la baisse de la prime d'intéressement alors que les affaires vont bien.

« Petit Papa Noël, je suis que tu es là, dans les rayons, apporte-moi un bon d'achat de 250 € ! » Les clients de Carrefour Chartres n'ont pu manquer d'entendre, lundi matin, l'apostrophe amplifiée par un haut-parleur, lancée depuis un cortège de 60 à 80 grévistes — sur 450 employés — défilant dans la galerie commerciale.

Plus couramment, dans la grande distribution, la grève un jour de pointe : encore moins un 24 décembre. C'est pourtant

celui qu'avait choisi la CFDT, à Chartres mais aussi sur d'autres sites Carrefour, alors que d'autres magasins encore, comme celui d'Orléans (Loiret) étaient concernés vendredi.

Une date exceptionnelle, certes, mais pour un site qui ne l'est pas moins. « Chartres, c'est le référent, explique Sylvain Macé, délégué syndical central de la CFDT. C'est le pilier où Carrefour développe ses projets avant de les étendre dans l'Europe entière. » C'est donc là que les grévistes, arborant la couleur orange de la centrale syndicale, se devaient d'être particulièrement visibles. Et actifs : dépôt massif de tracts revendicatifs dans la boîte à suggestions à l'entrée du magasin et sensibilisation, là aussi par tracts, des clients.

Mais attention, « on ne boucalle pas les clients, on leur propose gentiment nos tracts » recommandait le mégaphone avant l'opération. Qu'on soit gréviste ou pas, le client reste roi chez Carrefour.

Rachat d'actions
C'est dans à lui qu'on demandait de porter la revendication presque tout entière contenue dans l'apostrophe au « Papa Noël ». Ces 250 € réclamés en bon d'achat — à Carrefour, c'est de l'argent qui serait revenu au magasin —, c'était pour compenser la baisse de moitié de la prime d'intéressement offerte aux salariés « alors que le chiffre d'affaires, la marge brute et le bénéfice net se portent très bien », explique Sylvain Macé et Christiane Cabart, délégué CFDT du site.

Le courroux des grévistes, alimenté par leurs conditions salariales — ils citent l'exemple d'une salariée payée 845 € net pour 30 heures avec 300 € de frais de nourriture et 450 € de loyer —, est renforcé par l'opération de rachat d'actions à laquelle se livre actuellement le groupe, pour en réduire le montant. « Un plan de 4,5 milliards d'euros sur trois ans, précise Sylvain Macé. Chaque semaine, Carrefour dépense 30 M€ auprès des actionnaires ; un bon intéressement 2007 pour tous les hyper, lui coûterait 20 M€. Nous, on n'a rien contre les actionnaires, mais ce que l'on voudrait, c'est un juste milieu. »

« Pas opportuniste »
D'autant que, élément aggravant selon les grévistes, l'intéressement intègre la référence à des objectifs « qui deviennent irréalisables ». Alors, là où les objectifs demeurent, modestes,

la prime à toutes les chances d'être plus forte que la où ils sont élevés.

« L'accord d'intéressement a été signé par les syndicats, rappelle de son côté pour la direction Pascal Alleno, contrôleur de gestion. Il le va être renégocié début 2008, naturellement. Ce n'est donc pas le meilleur moment pour lancer un tel mouvement. » Pas opportuniste non plus pour FO, l'autre syndicat représenté à Carrefour Chartres, qui ne s'est pas joint

au mouvement. « Ils sont bien sûr très proches de la direction », rappelle-t-on, lundi dans le cortège CFDT. Direction qui expliquait encore avoir fait le choix de « privilégier les embauches, le passage au temps complet » et celui du CDD ou CDI ». Elle donc opposé une fin de non recevoir aux revendications des grévistes dont le mouvement, d'une demi-journée, a pris fin vers midi.

Vincent Rebenn

Petit débrayage chez Géant

Déjà, les syndicats ont bien les symboles, dans la grande distribution. Lundi, la CGT appelait les salariés de Géant Casino de Lucé au débrayage pour réclamer des salaires au

moins à 1.500 € net et à dire non au travail le dimanche. « Trois salariés ont distribué des tracts à l'entrée du magasin », précisait lundi Luc Simon, le directeur. Sans gêne pour la clientèle.

Sur France info

http://www.france-info.com/spip.php?article56270&theme=22&sous_theme=44

Quetigny, CFDT-CGT-FO ferment le bal !

150 salariés et 30 salariés venant du magasin de La Toison d'or ont défilé dans le magasin. Les délégués FO ont participé sans affiche ni badges à l'arrêt de travail vu la position du nationale. La CFTC (20 voix aux élections) appelé à l'aide par le Directeur à distribué un tract pour dénigrer l'action.

L'action a été reportée au samedi 29 décembre à la demande d'une majorité de salariés qui souhaitait offrir un cadeau pour le départ de notre Directeur à Villiers en Bière. C'est pas sympa !!

Action du 29 décembre 2007

Edition du 30/12/2007 - Mise à jour à 09h02



QUETIGNY
Mouvement de grève chez Carrefour
Tout absorbés par leurs achats de réveillon pour la nouvelle année, les clients qui se sont rendus [lire la suite](#).

LE BIEN PUBLIC
les dépêches



Quetigny CGT-CFDT-FO

Champion Montbéliard

Commerces Mobilisation croissante des salariés

Dans le cadre d'une journée nationale d'action, à l'appel de la CFDT, une trentaine de salariés se sont rassemblés, hier matin, devant le magasin Champion de l'avenue de la Justice-de-Castelneau. Il s'agissait pour eux de s'opposer à la baisse effective des rémunérations ou encore à la multiplication des ouvertures dominicales dans les commerces et la grande distribution. « Nous fi-

nissons par travailler pour moins que le Smic, tout en subissant les pressions que l'on imagine dans un secteur où règne la précarité », déclarait sur place une représentante syndicale. La semaine prochaine, ce sera au tour de la CGT d'entrer en action. Des discussions intersyndicales ont actuellement lieu avec, pour objet, un possible durcissement unitaire du mouvement. ◊

POLITIQUE -

Article paru le 28 décembre 2007

L'Humanité FR

POLITIQUE / SOCIAL - ÉCONOMIE

Les salariés de Champion se mobilisent

Commerce. Avant l'ouverture des négociations annuelles ils dénoncent les bas salaires et la pénibilité du travail.

Débrayages, distributions de tracts, pétitions : la CGT des magasins Champion appelle ses salariés à la mobilisation ce week-end, pour alerter leur direction sur la faiblesse des salaires et la pénibilité du travail, à la veille de l'ouverture des négociations annuelles obligatoires. « L'augmentation du pouvoir d'achat est la priorité de tous mais nous savons aussi que les annonces » du président Sarkozy « ne changeront en rien la situation des salariés » de Champion qui « ne comptent pas sur ces mesures pour vivre dignement », explique le syndicat dans un communiqué. « Des rémunérations à coups de lance-pierre, des conditions de travail déplorables et les clients qui payent les pots cassés », dénonce le syndicat. « Résultat : des attentes en caisse, des ruptures de marchandises dans les rayons continuellement, manque d'hygiène, manque de contact et de relationnel avec la clientèle. »

« Les actionnaires empochent d'énormes bénéfices, mais ces bons résultats ne sont répercutés ni sur les salaires ni sur les prix en magasin », remarque Laurent Lamaury, délégué syndical national. Difficile de « travailler plus pour gagner plus », explique la CGT, « car la direction fait tout pour ne pas rémunérer les heures supplémentaires au profit de la récupération ». Par ailleurs, ajoute le syndicat, la direction « jouit de l'allègement de charges sur les bas salaires. « Exemple : sur un salaire brut de 1 310,43 euros, la direction bénéficie d'une réduction de 291,70 euros. »

La CGT dénonce également les projets de restructuration au sein du groupe Carrefour, maison mère de la chaîne de supermarchés, qui risque de mener à « la suppression de la marque Champion » : « La direction a créé une nouvelle société appelée CSF France, au détriment de la société actuelle CSF », qui pourrait reprendre les contrats de tous les salariés. Cela va entraîner une renégociation de tous les accords », indique la CGT qui craint de voir les salariés perdre leurs acquis. « De nombreux hypers Champion vont sortir de CSF pour être rattachés à une nouvelle société et passeront sous le management Carrefour », s'inquiète le syndicat, qui croit savoir que « les salariés ne bénéficieront pas des avantages de Carrefour ». Quant aux autres magasins, ils passeront à la franchise soit à ED, soit à Shopi.

Lucy Bateman



► **Pouvoir d'achat** : à l'appel de la CFDT, les salariés des grandes enseignes de la grande distribution ont effectué, le 22 décembre, des actions de grève, de débrayage et de distribution de tracts pour dénoncer la dégradation du pouvoir d'achat.

Verrières-le-Buisson

Les salariés de Champion débrayent

CERTAINS n'avaient pas hésité à se coller leur bulletin de salaire sur le dos pour prouver leurs dires. Hier, en fin de journée, des salariés du magasin Champion de Verrières-le-Buisson ont débrayé une heure et demie, laissant juste cinq ou six employés en caisse. Motif ? Des salaires trop bas, des conditions de travail de plus en plus difficiles... Ce rassemblement, lancé à l'appel de la CGT, faisait le pendant à celui organisé hier matin à Boulogne-Billancourt (92).



Elbeuf

Grève d'une heure chez Champion lundi

Même groupe (Promodès), même revendication (le pouvoir d'achat) : les salariés du magasin Champion d'Elbeuf sont appelés à faire grève ce lundi 31 décembre, comme leurs collègues de Carrefour Tourville samedi et lundi derniers. Sauf que la mobilisation sera courte, dans un premier temps du moins : la CGT a prévu un mouvement de 10 h 30 et 11 h 30, pendant l'une des plus grosses journées de l'année. Afin qu'un maximum de salariés cesse de travailler, comme l'explique Pascal Grain, le délégué syndical CGT : « Une heure de grève, c'est 8 euros en moins. Notre but est de prouver notre détermination à nos patrons. Après, nous verrons selon le résultat des négociations. Nous voulons des bulletins de salaire à quatre chiffres ! » Les salariés de Champion redoutent également la disparition de leur enseigne, au profit de Carrefour. « Nous allons faire signer une pétition à nos clients. »



Un débrayage d'une heure est prévu ce lundi chez Champion

Grand Rouen

Menace de grève à Champion

Lundi matin, devant le supermarché Champion du centre commercial des Boquets à Bois-Guillaume, la CGT a prévu un débrayage d'une heure destiné à sensibiliser le plus grand nombre sur le « manque de pouvoir d'achat des employés ».

Cette action d'ordre national, relayée dans plusieurs établissements de la région, devrait en principe débuter vers 10 h.

« Informer les clients »

« Cette année, l'augmentation des employés a été de 1,3 %. C'est largement insuffisant. Notre but est avant tout d'informer les clients sur les conditions de travail et sur la situation des salaires dans l'entreprise en distribuant des tracts rappelant nos principales revendications », explique Pascal Grain, délégué CGT qui mise sur la participation d'une quinzaine d'employés.

A quelques jours des négociations annuelles obligatoires, l'organisation syndicale, à l'image du mouvement entrepris samedi dernier au Carrefour de Barentin (une enseigne du même groupe), entend mettre la pression sur la direction.

De son côté, Arnaud Vérité, directeur du site de Bois-Guillaume, affirmait hier « n'être au courant de rien » et que « sa déléguée CGT ne bougera pas ». A suivre dès lundi matin...



Le site Champion des Boquets menacé par un mouvement de grève

Chartres



L'ensemble de la région centre a bougé !

Débrayage à Bourges, Chartres, Orléans, Tours

Distribution de tract à Saran et Chateauroux.

Information à Guéret

Tours



Orléans



Carrefour

Saran



Débrayage dans la grande distribution

Hier matin, à l'appel de la CGT et de Force ouvrière, les personnels de l'hypermarché berruyer Carrefour étaient invités à quitter leur poste de travail. Les revendications portent essentiellement sur les salaires et les conditions de travail.

Bourges CGT et FO



Guéret



CGT en action (Nice lingostière, Vénissieux, Lattes, Tourville...)



Vénissieux



CE sont des dizaines de salariés de Carrefour-Lingostière qui ont bloqué la route de Grenoble, lundi, causant des bouchons allant jusqu'à 3 kilomètres. La cause? « En 1999, lors de la signature de l'accord sur les 35 heures, la direction nous a tout supprimé. Les primes d'ancienneté et l'intéressement, notamment, s'insurge Antoine Bonaldi, salarié et représentant de la CGT. Aujourd'hui, le gouvernement veut remettre en cause les 35 heures, alors nous, on veut récupérer les acquis qui nous ont été confisqués ». Cette action faisait suite à la grève du personnel des Carrefour TNL et Lingostière, la semaine dernière, qui réclamaient une revalorisation salariale. Mais, si la mobilisation de la semaine dernière avait été suivie par les syndicats CFDT et CGT, seul ce dernier a participé à l'action du 24 décembre. Les syndicats n'excluent cependant pas de poursuivre leur mobilisation, d'ici à l'ouverture des prochaines négociations avec la direction, en février prochain.

NAIS > VENISSIEUX - S'-FON

VÉNISSIEUX

Carrefour : plusieurs dizaines d'employés stoppent le travail

Hier matin, des salariés de l'hypermarché (80 selon la CGT) ont débrayé pendant quelques heures. Ils réclament notamment de meilleurs salaires

ILS EN ONT ASSEZ d'être des « premiers pets ». Hier matin, plusieurs dizaines d'employés de Carrefour de Vénissieux, quatre-vingts selon la CGT sur un effectif total de 750 à 800 salariés, ont débrayé de 4 heures à 10 heures pour dénoncer « le niveau très faible » de leurs rémunérations et réclamer en conséquence des revalorisations salariales.

« Pour 35 heures de travail par semaine, je gagne 950 euros net. Je vous laisse juger. »



Hier, à l'ouverture des portes (8 h 30), les employés en grève ont défilé dans les allées de l'hypermarché Carrefour de Vénissieux en scandant des slogans dénonçant « le niveau très bas des salaires ».

En ce jour de forte affluence, les clients qui se pressaient à l'entrée de l'hypermarché des l'ouverture des portes, ont donc eu droit à une « animation » assez bruyante qu'initiait le défilant parfois à leur passage quelques applaudissements, les grévistes ont en effet défilé en cortège dans les allées du magasin en scandant des slogans revendicatifs. « Pour 35 heures de travail par semaine, je gagne 950 euros net par mois, je vous laisse juger », lançait cette caissière. A ses côtés, un collègue assurant :

« Pour le premier semestre 2007, nous avons reçu une prime d'intéressement de... 17 euros. Tout ça pour préciser que les dividendes versés aux actionnaires de Carrefour se chiffrent, eux, en centaines de milliers d'euros. »
 Délégué syndical CGT, Sacha Tassinoux estimait : « Compte tenu des pressions très importantes exercées par la hiérarchie, la mobilisation enregistrée ce samedi matin a été significative d'un vrai ras-le-bol. Cet arrêt de travail de quelques heures s'inscrit dans le cadre d'un mouvement national lancé dans le secteur de la grande distribution, à l'appel de la CGT et de la CFDT, afin d'exiger des salaires au moins au-dessus du SMIC, un recul de la précarité, de meilleures conditions de travail. »
 Une liste de revendications qu'une employée souhaitait compléter : « Nous réclamons aussi de la considération, mais ne sommes pas des robots. » Ce débrayage pourrait être suivi, tout prochainement, d'une nouvelle action.

Commerce Des salariés de Carrefour Lattes en grève

Près de quatre-vingts salariés de Carrefour Lattes - sur les quatre cent cinquante en poste - étaient en grève, hier, pour revendiquer entre autres des heures de salaire. « Ici, une grande majorité des salariés pour un temps plein est inférieure au Smic et est à 980 € par mois, souligne Bruno Gagny, le secrétaire général de l'Union sociale (UG), syndicat rattaché au sein de la grande surface. « Je dénonce des jours de repos épuisants, des horaires vertigineux et insupportables à l'approche de Noël ; et, surtout, on n'a rien plus de 15 minutes. Il ne faut pas oublier... »



Le mouvement, le premier de la soirée à Carrefour Lattes, a débuté à 3 h 30 hier matin. A 8 h, les personnels grévistes ont accueilli les premiers clients dans la galerie marchande avant de s'installer sur les différents rondabouts de la zone commerciale afin de distribuer des tracts aux automobilistes. « Un mouvement national dans Carrefour est en train de partir à la suite des négociations qu'on a eu à l'initiative de la CGT, nous souvient à ce lieu, ces derniers jours, avec les ca-



Nice Lingostière



Tourville



CFDT en action (Vannes, Mondeville, Nice TNL, Etampes...)

Manifestation devant Mondeville 2

Mondeville



Distribution de tracts à l'entrée du centre commercial Mondeville 2.

A l'appel de la CFDT, une vingtaine de salariés de Carrefour ont distribué des tracts à l'entrée du centre commercial Mondeville 2. « A l'appel de la fédération des services, pour les salaires et le pouvoir d'achat », indique Nadine Tillaut, responsable départementale à la CFDT. « Il existe cinq niveaux pour les employés : les trois premiers se situent en dessous du Smic, soit 80% des salariés », renchérit Bruno Pasquier, délégué syndical CFDT à Carrefour Hérault. Soit « moins de 1000 € par mois, plus d'ancienneté et pas de progression ». « Les salaires sont figés », confirme Nadine Tillaut. « Les salariés sont obligés d'aller faire leurs courses dans le hard discount », regrette Bruno Moutry, trésorier de la branche de la CFDT. Du côté des manifestants, essentiellement des hôtes de caisse, le discours ne varie pas. « Notre employeur joue avec notre argent, et ce sont les actionnaires qui ramassent. Nous, on n'a que les miettes. »



Rendez-vous

Nice TNL **le-patriote** info

» Médié
» Conté

Agenda	Les communiqués	Blog citoyen	Annonces légales / Publicité
Publier une date	Publier un communiqué	Devenir web-contributeur	

Accueil du site » l'Hebdo en ligne » n°2101 - 28/12/2007 » Actualités » Carrefour : les salariés en colère à la veille de

Carrefour : les salariés en colère à la veille de Noël.

vendredi 28 décembre 2007, par Lidice MOZES / le Patriote

Une chose est sûre, pour ces fêtes de fin d'année l'animation était assurée à Carrefour-TNL. « Actionnaires gavés, salariés ruinés », à Carrefour on est tous les jours moins chers », « conditions de travail on est pas du bétail ». Ces slogans ont envahi la galerie vendredi dernier où environ 24 aux appels respectifs de la CFDT et de la CGT.

Les salariés ont manifesté leur colère face à une situation, selon eux, de plus en plus dramatique. A tour de rôle, les deux syndicats avaient appelé à la grève dans la grande distribution suite à l'échec des discussions entre syndicats et patronat, il y a quelques jours. Selon Thierry Troin, responsable syndical CFDT à TNL, le but était d'exprimer leur ras le bol sur la dégradation de leur pouvoir d'achat et de dénoncer les menaces d'ouvertures du dimanche.

Les dernières propositions de la direction n'avaient pas vraiment convaincu les syndicats. « Depuis des années, nos patrons à Carrefour, comme ceux de toute la grande distribution, nous imposent une réduction en matière de rémunérations, avec depuis 2005, des salaires de base inférieurs au SMIC pour les premiers niveaux de qualification, et qui n'évoluent pas, des primes de participation et d'intéressement qui se réduisent d'année en année », a-t-il expliqué.

La journée de mobilisation de vendredi a enregistré la participation de 90 salariés dont 60 en grève totale. Elle avait commencé à deux heures du matin. « A peine une heure après, l'équipe de Direction, s'est jointe au piquet de grève pour influencer les candidats grévistes », indique Thierry Troin. Mais le résultat était satisfaisant : le service après vente et le point où ont fermé leurs portes et 80% de salariés du rayon des produits frais se sont joints au mouvement.

Distribution de tracts, débrayage... chacun manifestait à sa façon. « Tous les prix ne cessent d'augmenter, à commencer par ceux des produits de première nécessité : le logement, l'alimentation, les dépenses de santé et les énergies, comme l'électricité et le gaz », déplorait une gréviste qui remarquait en même temps la stagnation des salaires et l'utilisation abusive du temps partiel à Carrefour.

Encore plus regrettable. Une pratique aussi constatée par le Ministère du Travail : « aujourd'hui, sur le salaire minimum proposé, on nous retire 62 euros de pause. Quand nous avons obtenu les pauses, nous vous retrouvez en dessous du Smic », souligne Thierry Troin.

La réunion qui s'est tenue le 12 décembre dernier, à l'initiative de la chambre patronale, avait pour but de revenir sur la question des salaires minima de la branche. La Fédération des entreprises du commerce et de la distribution a proposé des garanties pour que le premier niveau de la grille soit rémunéré au moins au SMIC, auquel il ajoute la rémunération du temps de pause. La CFDT a refusé « car, au passage, le patronat en profite pour faire baisser le forfait pause à 2% du salaire au lieu de 5% précédemment ».

Selon la fédération départementale de la CFDT, « toutes les enseignes de la grande distribution ont été touchées par cette grève (Auchan, Carrefour, Casino, Champion...) ». Quant aux clients, certains essayaient de comprendre, d'autres, moins tolérants, se demandaient si la date choisie était vraiment pertinente. En tout cas, un nouveau rendez-vous est prévu pour le 31 janvier prochain, entre le patronat de la grande distribution et les syndicats. Cette réunion devrait enfin permettre de trouver un accord.

Lidice MOZES



Marseille gd Littoral



Etampes CFDT et FO en mouvement

VANNES *LE TELEGRAMME du 26/12/07*

Baisse du pouvoir d'achat : distribution de tracts à Carrefour

Elles ne portaient pas de bonnet de Père Noël et n'avaient pas de cadeaux à distribuer. Seulement un message à faire entendre. Lundi, de 10 h à 13 h, deux représentantes de la CFDT de Carrefour se tenaient dans le hall d'entrée de l'hypermarché pour sensibiliser les clients à leurs conditions de travail, par une distribution de tracts.



Les syndicalistes CFDT de Carrefour distribuaient des tracts aux clients, lundi midi, pour dénoncer leurs conditions de travail.

« Elle nous a laissé faire. Il n'y a pas eu de soutien ». En cette période de fêtes de fin d'année et de vœux, la CFDT en formule un : « Un peu moins de profits pour les actionnaires, des augmentations de salaire pour les salariés et des produits moins chers pour les consommateurs ».

A Vannes, la distribution de tracts a été bien perçue par les clients. On est bien accueillis », soulignait Béatrice Gerbillard, déléguée syndicale CFDT, qui n'a pas connu d'opposition de la part de la direction : « Elle nous a laissé faire. Il n'y a pas eu de soutien ». En cette période de fêtes de fin d'année et de vœux, la CFDT en formule un : « Un peu moins de profits pour les actionnaires, des augmentations de salaire pour les salariés et des produits moins chers pour les consommateurs ».

Paroles de patron !

Les syndicats à côté de la plaque

Lu sur un Blog (*on a adoré !!!*)

"Le Père Noël ne passera pas pour les salariés pour Carrefour et de Casino" : la CFDT et la CGT ont appelé les employés des deux groupes d'hypermarchés à débrayer aujourd'hui pour protester contre la baisse de leur prime d'intéressement."

Effectivement : A Carrefour les employés ne sont vraiment pas cher payés !!!! De qui se moque-t-on ? MAIS SAVEZ VOUS ?

12 mois de salaire. 0.5 mois de prime de vacances en juin. 1 mois de prime de fin d'année en décembre versé début décembre. Prime de participation environ 3/4 du salaire Brut. Prime d'intéressement variable selon les magasins + part nationale.

5 semaines de congés payés. +16ème semaine de congés que les salariés prennent ou choisissent le paiement. 2 jours de fractionnement congés payés pour tous en plus. 1 journée d'habillage par an. Les dimanches payés double + 1 journée à récupérer. Les jours fériés +50% ou à récupérer.

Une mutuelle à environ 40 euros par mois quelque soit le nombre de personnes dans le foyer, avec des remboursements très satisfaisants. Une autre info, les salariés ont un contrat minimum temps partiel de 30 heures ? (sauf étudiant) Est-ce le cas partout ?

Effectivement, Les syndicats devraient plutôt demander l'alignement de la Convention Carrefour à toutes les enseignes et beaucoup d'entreprises. Car recevoir l'équivalent d'environ 15 mois par an c'est pas dans toutes les enseignes ou toutes les entreprises

A bon entendeur. **Philippe** (*qui semble travailler à Charleville Mézière et adorer Carrefour pour qui il fait de la Pub sur son blog pour les dimanches*)

ps : j'oubliais que les augmentations salariales ont également eu lieu en 2007. Est-ce le cas dans toutes les entreprises ?

Matignon planche sur l'équation.

Comment obliger les salariés à travailler plus sans être payés plus et sans que l'État ne débourse un sou ?

Le gouvernement tente une nouvelle fois, d'en finir « **hypocritement** » avec les 35 heures. Ce que propose François Fillon, finalement, c'est de supprimer la durée légale du travail, c'est-à-dire le seuil à partir duquel se déclenchent les heures supplémentaires et leur majoration de 25 %.

Chaque entreprise fixerait à l'avenir sa durée du travail. Et non plus la loi.

Pourquoi ne pas, ensuite, déroger par accord d'entreprise, au salaire minimum « **Dans une même localité, vous verrez la direction d'un supermarché qui négociera une durée légale pour ses salariés et telle autre qui négociera autre chose. Forcément, le patronat mettra les salariés en concurrence pour obtenir le maximum de concessions** ».

D'autres centrales notent aussi que relever la durée du travail serait un excellent moyen, pour le gouvernement, de réaliser des économies sur les lois qu'il a lui-même fait voter en août 2007...

Si les heures travaillées au-delà de la 35e heure ne sont plus considérées comme des heures supplémentaires, elles ne bénéficieraient plus de la loi, dite « Tépà », sur le pouvoir d'achat et des avantages qui vont avec : défiscalisation et exonérations de cotisations.

Un salarié qui, à la suite d'un accord d'entreprise, effectuerait à l'avenir 39 heures « normales », au lieu de 35 heures + 4 heures supplémentaires actuellement, **travaillerait autant... pour gagner moins.**

CHALONS-EN-CHAMPAGNE Carrefour

L'année 2007 s'achève.

Elle aura été marquée par le remodeling de notre zone Alimentaire

Les travaux entrepris depuis quelques années pour donner un nouveau souffle à notre magasin qui fêtera en 2008 ses 35 ans commencent à porter leurs fruits.

Malgré une concurrence de plus en plus intense, notre magasin reste leader sur la zone de CHALONS EN CHAMPAGNE.

L'outil est là pour que 2008 soit l'année de l'accélération pour conquérir de nouveaux clients et regagner des parts de marché.

Grâce à une politique de prix agressive, un accueil irréprochable de nos clients, et un magasin « marchand » de l'ouverture à la fermeture, nous ferons la différence.

Je sais que je peux compter sur votre professionnalisme pour atteindre ces objectifs en 2008 et pérenniser ainsi nos emplois

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2008.

Bien sincèrement, Jean-Louis Lagrange, directeur de Chalons en Champagne.

Action syndicale en décembre

Le représentant grec au CICE (Comité européen) nous informe dont le syndicat représente tous les travailleurs du groupe Carrefour en Grèce:

"Nous dénonçons à tous les membres du Conseil de l'Europe Groupe Carrefour et par l'intermédiaire de ses travailleurs dans tous les Carrefour du monde, les actions inacceptables du Groupe Carrefour en Grèce, qui procède au cours des veilles de fêtes de Noël, à trois licenciements de travailleurs

Licenciements illégaux, mais aussi anti-syndicalistes."

Le Président de l'Association et membre du CICE

Traduction faites en urgence pour la joindre à cet hyper



Carrefour licencie des délégués qui ont participé à une action syndicale dans le magasin de Trikala (Grèce)

Ils sont licenciés car ils étaient les membres les plus actifs du syndicat, mais aussi parce que dans le grève de la mobilisation qui a eu lieu au 12 décembre 2007 dans leur magasin, ils ont été très actifs. Grève auquel laquelle ils ont participé, de même que la majorité de leurs collègues.

Le syndicat a décidé de dénoncer ces faits devant le parlement grec et toutes les instances nationales du pays

"Enfin, je vous informe que notre première mobilisation a eu lieu le samedi 22/12/2007 avec un arrêt symbolique des grands magasins de Carrefour dans les grandes villes, dans toute la Grèce joint photographies."

**The Chairman of the Association and member of C.I.C.E.
CHORTIS THOMAS**

*Le Père Noël
existe,
il habite à
New-York*



Distribution de billets pour Noël dans un centre commercial

Pour les clients d'un centre commercial de Massapequa, à Long Island, dans l'Etat de New York, le Père Noël a pris la forme de deux frères qui ont entamé une distribution de billets de 100 dollars le soir de Noël.

La police s'est rendue sur place, alertée par les agents de sécurité de la galerie marchande qui craignaient qu'il ne s'agisse de faux billets ou que cette distribution ne provoque une émeute.

Les policiers ont constaté qu'il s'agissait d'une initiative charitable en cette période de Noël de deux hommes d'affaires, respectivement âgés de 41 et 45 ans et que la distribution se déroulait dans le calme.

"Ces deux frères disent qu'ils font cela chaque année. Ils disent qu'ils sont des privilégiés et qu'ils veulent simplement donner quelque chose en retour", a déclaré l'inspecteur Anthony Repalone.

"Ils donnent de l'argent à des personnes qui, selon eux, en ont besoin. Les heureux bénéficiaires leur en sont très reconnaissants", a-t-il poursuivi.

La police n'a pas dévoilé l'identité de ces deux généraux donateurs, respectant leur souhait de rester anonymes.

Mission handicap

Suite à l'accord "mission handicap" signé en 2005 l'entreprise s'était engagée à mettre en place une journée de sensibilisation sur la "mission handicap" pour un élu CHSCT de chaque magasin. Dans ce cadre la direction des relations sociales organisait le 4 décembre une session de formation nationale.

Chaque magasin a donc reçu une convocation charge à eux d'envoyer un délégué CHSCT. A remarquer qu'aucun responsable national syndical CFDT, aucun membre CFDT de la commission "Mission handicap" n'étaient informés de cette démarche, ni invités.

Résultat des courses 4 élus CFDT étonnés de se retrouver, un peu perdu, parmi 12 élus FO et cadres présents à cette formation.

Enquête faite il s'avère que dans les meilleurs cas les délégués ont été informés la veille pour le lendemain, mais plus souvent ils n'ont jamais été informés de cette formation.

Il est clair que des directeurs ont choisi délibérément d'ignorer cette invitation ou d'envoyer un délégué FO plutôt qu'un délégué CFDT, organisation syndicale pourtant à l'initiative de cet accord.

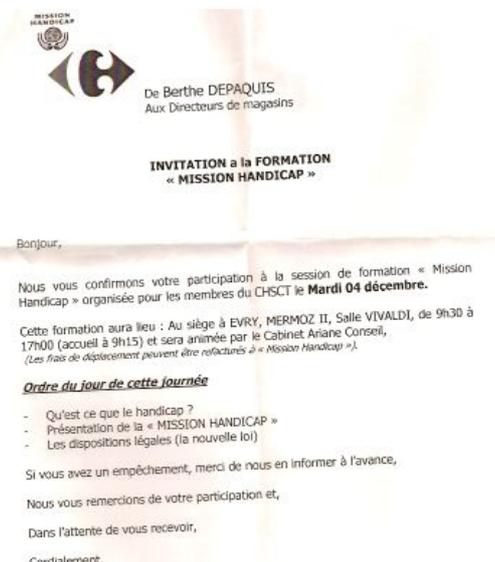
Exactement la même attitude que pour la formation logement.

On les comprend... des fois que les délégués se mettent en tête de mettre à profit ces formation !!



Cette plaquette a été distribuée dans toutes les filiales du groupe.

N'hésitez pas à la réclamer si vous avez été oublié



2008 ?

Carrefour marie promotion interne et recrutement externe

Leader de la distribution en France et en Europe, le groupe Carrefour compte recruter 15000 personnes dans l'Hexagone, l'an prochain, en CDI. Le premier employeur privé français (1) doit en effet faire face à un turnover important (12%) qui est cependant bien inférieur à la moyenne du secteur de la grande distribution. Au total, ces embauches se traduiront par la création nette de plus d'un millier de postes. Elles concerneront toutes les activités du groupe (hyper-marchés, supermarchés, magasins de proximité et commerce en ligne) et de nombreux métiers : des fonctions opérationnelles dans les magasins, mais aussi des fonctions support (logistique, informatique, marketing, contrôle de gestion...).

Évolution de carrière accélérée

Sur ces 15000 recrutements, 950 concerneront des cadres et 840 des jeunes diplômés. En effet, si le groupe a longtemps privilégié la promotion interne (90 % de ses dirigeants et 80% des directeurs de magasin en sont issus), il entend s'ouvrir davantage sur l'extérieur pour se doter de compétences complémentaires. «D'ores et déjà, notre recrutement de cadres se fait pour moitié en externe et pour moitié en interne», précise **Cécile Cloarec, DRH du groupe.**

Rachat d'action... suite

Du 17 au 21 décembre, Carrefour a dépensé 14,09 Millions d'Euros en rachats de 270 000 de ses propres actions .

Pour attirer des jeunes diplômés, auprès de qui la grande distribution souffre encore d'un déficit d'image, ou des profils plus expérimentés, Carrefour propose des niveaux de rémunération «supérieurs à la moyenne du secteur et en ligne avec les groupes du CAC 40». À cela s'ajoutent un bonus annuel, de la participation, de l'intéressement et, pour les directeurs de magasin ou des métiers support, des stock-options et un véhicule de fonction.

Vis-à-vis des jeunes diplômés, le groupe met aussi en avant les perspectives d'une évolution de carrière rapide. «Un bac + 4 ou + 5 peut, en moins de cinq ans, devenir directeur d'un supermarché et, en six à huit ans, patron d'un hyper et être au comité de direction d'un business unit à moins de 40 ans», souligne **Cécile Cloarec.**

Le Figaro "Les dix bonnes idées qui ont fait bouger l'entreprise en 2007"



Contrat en Chine

Carrefour à l'encontre de la Loi chinoise sur le contrat de travail

Le 1er janvier, le contrat de travail sera obligatoire en Chine. Tout comme l'embauche en CDI, au bout d'un an, des intérimaires.

Les quelques 40.000 employés de Carrefour de toute la Chine sont tenus, exceptés ceux qui ont signé le contrat de travail sans délai fixé, de signer avec la Société avant le 28 décembre un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans, quelque soit leur ancienneté ou bien si la durée de leur contrat expire ou non, rapporte le quotidien « Labor ».

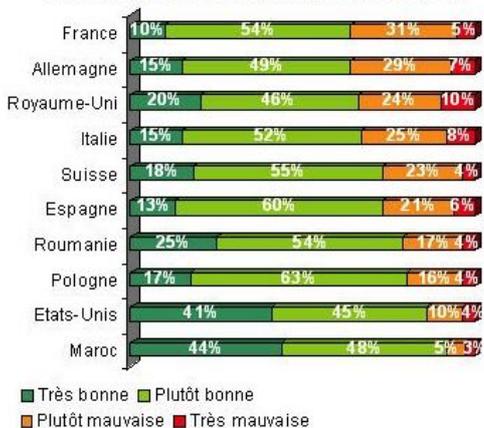
Carrefour China a déclaré que cette façon de faire n'a aucun lien direct avec la prochaine application de la « Loi sur le contrat de travail » et qu'elle est « un acte de fonctionnement commercial personnel » de la Société ».

Chen Bo, Directeur des informations de Carrefour, soutient que la décision prise par Carrefour China de renouveler la conclusion de contrat de travail est due à ce que les anciens contrats signés avec les employés comportent certains articles qui ne sont pas conformes à des prescriptions de la Loi sur le contrat de travail qui va être appliqué et c'est pourquoi il est nécessaire pour Carrefour de réviser ses contrats de travail existants. En ce qui concerne quels sont les articles à modifier, il a refusé d'en parler en invoquant « le secret commercial ».

Un spécialiste en matière juridique du syndicat général municipal pense que ce geste de Carrefour juste avant l'application de la nouvelle Loi c'est tout simplement de saisir une dernière occasion de signer avec ses employés un contrat de travail à délai fixe avant de signer avec eux le contrat exigé par ladite Loi. Cette manière de mettre tout le monde en branle pour renouveler les contrats suscite non seulement supposition, inquiétude et mécontentement de la part des employés dont le degré de confiance envers la société s'amenuise, mais en plus elle pourrait agir de façon négative sur le fonctionnement normal de l'entreprise.

le Quotidien du Peuple

D'une manière générale, quelle opinion avez-vous des dirigeants de votre entreprise ? Source : BPI / BVA



Les salariés notent entreprise et manager...

Un enjeu important pour l'entreprise qui se donne la peine de nous écrire !

En novembre de nombreux salariés Carrefour ont reçu un courrier émanant de la DRH France. Celle-ci les informés qu'elle était candidate au palmarès des "Entreprises où il fait bon travailler" et elle les invitait à participer. Il est vrai que depuis 2007 elle s'est engagée dans une opération de communication pour redorer son image bien écornée. Pour notre part nous pensons qu'une entreprise ne se gère pas par des sondages mais par des actes sociaux envers les salariés. Nos mouvements de 2007 valent tous les sondages !

Sur les 100 entreprises où il fait bon vivre en 2007 Carrefour recevait la 64^{ème} place

Un autre sondage donne lieu, pour la France, à des résultats peu glorieux. Le cabinet de conseil en management BPI a interrogé les salariés de 10 pays. Il en ressort que les managers français sont les moins appréciés.

D'une manière générale, quelle opinion avez-vous des dirigeants de votre entreprise ? 10 % en France répond très favorable, soit le chiffre le plus bas.

Vous arrive-t-il de ne pas suivre les directives de votre supérieur hiérarchique direct ? 50 % des salariés français reconnaissent ne pas suivre les ordres. Il apparaît en outre qu'une corrélation existe entre le degré d'obéissance et la relation qu'entretiennent managers et salariés. "Quand la relation professionnelle domine, les salariés ont fréquemment tendance à n'en faire qu'à leur tête", constate-t-on chez BPI. À l'inverse, lorsque la relation prend une tournure amicale, cela limite les comportements déviants

Aujourd'hui, qu'attendez-vous en priorité de votre supérieur hiérarchique direct ? La reconnaissance du

travail est une priorité pour les salariés interrogés : 45 % d'entre eux la citent. C'est en France que ce besoin est le plus exprimé, il est cité dans 59 % des cas. La deuxième attente concerne l'organisation du travail en équipe.

<http://www.journaldunet.com>

Les entreprises, leur point fort, leur point faible (de 41 à 77)			
Entreprise	Note	Point fort*	Point faible**
45 Cora	2,46	▶ RSE (2,73)	▶ Management (2,18)
46 Auchan	2,44	▶ RSE (2,70)	▶ Temps de trav. (2,26)
64 Carrefour	2,22	▶ RSE (2,50)	▶ GRH (1,99)
67 Casino	2,19	▶ Cond. de trav. (2,36)	▶ Management (1,97)
72 Leclerc	2,00	▶ Cond. de trav. (2,35)	▶ Rémunération (1,81)

Le patron veut payer pour arrêter les poursuites

Des salariés de Carrefour contestent leurs conditions d'emploi aux Prud'hommes. La direction, de son côté, tente d'acheter la paix sociale.

« Ces contentieux nous ont déjà coûté 212 000 €. Tous les ans, on nous demande des choses. C'est du harcèlement ! » L'avocat de Carrefour, ou plutôt celui de la Société nouvelle d'exploitation, venait, hier matin, plaider un dossier de plus devant les Prud'hommes de Guingamp. Depuis quatre ans, l'enseigne commerciale est attaquée sur des temps de pause non payés, dans les magasins de Guingamp et Paimpol, dans les Côtes-d'Armor. Pour ce dernier magasin, Carrefour a été condamné à payer 5 000 €, par salarié, à moyenne, à 37 d'entre eux.

Hier, c'est le dossier de deux employés de Guingamp qui était débattu. Pour une caissière ayant 10 ans de maison, le représentant syndical FO réclamait environ 2 000 €, ainsi que 1 500 € pour résistance abusive de la part de l'employeur. Car le conflit porte aussi sur un autre problème : « Quand Carrefour a racheté les magasins, le salaire de base des employés a été baissé et on leur a accordé une indemnité compensatrice. Mais que ce soit le calcul de leur retraite, de leurs congés payés ou de leur temps de pause, tout est calculé sur le salaire de base. Donc, ils sont perdants. »

Une affirmation que l'avocat de l'enseigne réfute. « Il y a dans cette affaire une volonté de se payer sur la bête et la bête c'est nous ! ». En attendant les 120 salariés de Guingamp ont été convoqués, un par un, dans le bureau du directeur ces derniers jours, pour leur faire signer un avenant, dans lequel Carrefour leur propose 5 % d'augmentation, à partir de septembre, contre la promesse de renoncer à toute demande portant sur l'indemnité compensatrice. Jugement le 15 janvier.

Nicolas DENOYELLE.

A Guingamp et Paimpol la CFDT continue ses actions devant les tribunaux pour des pauses non payées.

Depuis 1999 la loi n'est pas respectée et nous gagnons devant tous les tribunaux.

Bravo Carrefour !

Voir Hyper 241/07

Entre condamnations et amendes, rachat d'action on comprend qu'il ne reste rien pour les salariés.

Même en Chine et Colombie Carrefour se fait taper sur les doigts !



Amende en France

Carrefour condamné pour avoir organisé une « police des prix » dans le jouet

Le Conseil de la concurrence a infligé une amende de 27,4 millions d'euros au distributeur. Deux autres enseignes et cinq fabricants ont été épinglés pour entente. Le montant global de la sanction atteint 37 millions d'euros. C'est la troisième sanction la plus élevée prononcée cette année par la haute autorité de la concurrence.

Carrefour France a été condamné à 27,4 millions d'euros d'amende pour avoir mis en place une véritable « police des prix » entre 2001 et 2003, pour veiller à l'uniformité des prix ».

Le distributeur a déjà été condamné pour une affaire similaire (sur le plan technique) dans le secteur des calculatrices à usage scolaire, a rappelé le patron de la haute autorité de la concurrence.

Autre facteur aggravant, justifiant le montant de la sanction, le distributeur « a utilisé les consommateurs » dans le cadre d'une opération commerciale intitulée « Carrefour rembourse dix fois la différence », qui lui a en fait permis d'identifier grâce aux retours de ses clients les enseignes vendant moins cher.

Carrefour a indiqué qu'il ferait appel de la décision rendue par le Conseil de la concurrence.

Mais sur cette affaire des jouets, le Conseil ne compte pas s'arrêter là.

Pour la première fois de son histoire, depuis 1986 il va saisir les tribunaux de commerce compétents pour l'ensemble des entreprises citées et destinataires des griefs afin qu'ils constatent la nullité des contrats commerciaux et prononcent, le cas échéant, des amendes civiles.

En outre, saisi en décembre 2006 par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, le Conseil instruit un autre dossier sur le secteur.

Rappel

Le 26 juin 2007, Carrefour est condamné, à deux millions d'euros, pour publicité mensongère ou de nature à induire en erreur, revente à perte et non-communication des conditions de rémunération des distributeurs.

L'UFC-Que Choisir obtient 60 000 euros de dommages et intérêts ainsi que la publication de la décision, notamment aux caisses des magasins. Carrefour a fait appel de ces décisions.

Amende en Colombie

Carrefour reçoit amende pour publicité mensongère en Colombie

L'agence colombienne de protection des consommateurs a fait savoir qu'elle a infligé une amende de 43,3 millions de pesos (14.300 euros) à la filiale locale du distributeur Carrefour SA pour publicité mensongère.

Carrefour se prévalait d'une "garantie des prix les plus bas", alors que selon le régulateur cela n'était pas le cas pour la totalité des produits. "La campagne publicitaire ne correspondait pas à la réalité", a affirmé l'agence.

Dans un communiqué, le distributeur a indiqué qu'il ferait appel de cette amende. Dans l'intervalle, il adaptera sa campagne publicitaire.





Amende en Chine

Carrefour a été condamné à une amende de 500.000 yuans (68.000 dollars) après une bousculade mortelle déclenchée par une vente promotionnelle dans l'un de ses magasins en Chine.

Trois personnes avaient été tuées et 31 autres blessées au cours de cet incident survenu le 10 novembre dans un supermarché Carrefour à Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine, précise l'agence Chine nouvelle.

Dans une lettre d'excuses, le magasin de Chongqing a pris l'entière responsabilité de cet incident, selon la même source.

Une enquête a révélé qu'un agent de sécurité avait tenté de contenir la foule qui s'était précipitée à l'entrée du magasin un jour d'opération promotionnelle en bloquant une partie de l'entrée avec une table. Dans un mouvement de panique, des clients avaient trébuché et été piétinés.

L'agent de sécurité, qui avait ensuite été arrêté par la police, pourrait comparaître devant la justice pour négligence. Il a été licencié de même que deux autres employés du magasin, selon Chine nouvelle

Huit des 31 blessés sont toujours hospitalisés, selon la même source.

Le Figaro



Carrefour photovoltaïque

Carrefour Nîmes Ouest (Gard) produira sa propre électricité. Dans le cadre des travaux d'extension qui ont duré trois semaines, ce centre Carrefour a opté pour l'installation d'une toiture recouverte de cellules photovoltaïque sur plus de 2 300 mètres carrés.

En décembre 2004, le groupe Carrefour avait signé un accord cadre avec l'Ademe pour une durée de trois ans, dans le but d'étendre les initiatives d'améliorations environnementale liées aux activités du distributeur.

Depuis 2004, les 218 enseignes Carrefour récupèrent la chaleur latente des groupes de production de froid pour produire de l'eau chaude. Depuis 2006, les magasins récupèrent les eaux des tests incendie grâce à un système de bouclage. En 2007, les centres commerciaux de Chambéry (Savoie) et de Saint-Egrève (Isère) ont été équipés de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques pour réduire leur consommation d'énergie. En 2006 et 2007, les centres d'Annecy (Haute-Savoie) et de Nîmes Ouest (Gard) ont réduit leur consommation d'eau grâce à de nouvelles installations.

L'Usine Nouvelle

Carrefour à Taiwan en français dans le texte

Tian tian dou pianyi c'est le slogan de Carrefour à Taiwan et on peut le traduire par quelque chose comme "le moins cher tout les jours".

Dans le magasin de Tienmu des affiches en 4 langues : chinois (normal on est à Taiwan), anglais (il y a beaucoup de choses sous-titrées en anglais à Taiwan), japonais (grosse population japonaise dans le secteur) et ... français (2 ou 3000 français sur toute l'île).



Bon il faut l'avouer parmi les 47 Carrefours de Taiwan celui de Tienmu est celui qui propose la gamme la plus étendue de produits français et celui qui est parcouru par le plus de clients français par contre si il y a quelqu'un de Carrefour Tienmu qui lit mon blog ça serait bien qu'il relise aussi les textes avant de les envoyer à l'imprimeur car les affiches sont bourrées de fautes !!!





Carrefour à Moissac

Au revoir Champion, bienvenue Carrefour !

La Commission départementale d'équipement commercial CDEC a voté en faveur de l'implantation de l'hypermarché à Moissac Tarn-et-Garonne.

L'hypermarché devrait voir le jour au printemps 2009 et remplacera le Champion de 2 360 m et 15 an d'âge.

Avec 4 000 m, une galerie marchande et une station-service le nouvel espace commercial devrait employer 125 personnes : les 50 actuels de « Champion » auxquels s'ajouteront 75 emplois supplémentaires.

Indonésie

Carrefour négocie avec les principaux actionnaires du distributeur indonésien Alfa Retailindo, en vue d'acquiescer leur participation de 75% du capital.

Un responsable de Carrefour Indonésie a confirmé cette piste : "nous venons de signer un protocole d'accord pour le rachat de cette participation. Nous espérons parvenir à un accord définitif dans les prochains jours", a indiqué un des directeurs du groupe, Irawan Kadarman, à l'agence 'Thomson Financial'.

Coté à la bourse de Djakarta, Alfa Retailindo affiche une capitalisation d'environ 108 Millions de Dollars.



J.L. Duran: "Si on me laissait faire"

Propos recueillis par Marie NICOT Le Journal du Dimanche

Certains responsables politiques estiment que les distributeurs devraient diminuer leur marge. Que répondez-vous ?

Je constate que nos marges nettes sont en moyenne de 3 % contre 10 % pour les industriels. Un rééquilibrage est nécessaire. A titre d'exemple, nos marges sont quasi nulles sur les ventes de carburant.

Pour favoriser la concurrence et donc faire pression sur les étiquettes, Luc Chatel prévoit de modifier la loi Raffarin au printemps. Le but serait de favoriser l'ouverture de nouvelles grandes surfaces. Qu'en pensez-vous ?

Carrefour est favorable à une modernisation des réglementations commerciales en France qui nous permettrait de pouvoir agrandir et rénover nos magasins plus facilement.

"Une autre piste consiste à autoriser l'ouverture des commerces le dimanche"

Quelle évolution des prix faut-il redouter dans les semaines à venir ?

C'est très difficile à estimer. Mais les derniers chiffres d'octobre révèlent déjà une inflation. Cela devrait continuer au début de 2008.

Dans vos magasins, vous observez les consommateurs au jour le jour. Se serrent-ils la ceinture ?

Ils sont confrontés aux hausses des prix, notamment de l'essence ou des loyers, et à de nouveaux besoins avec la téléphonie ou internet. Ils doivent donc modifier leurs arbitrages en matière de dépenses.

Le gouvernement cherche des pistes pour dynamiser le pouvoir d'achat. Quelles sont vos propositions ?

Nous permettez de négocier les tarifs des fournisseurs comme c'est déjà le cas dans les autres pays européens. En Europe, nous travaillons avec les mêmes industriels en négociant leurs tarifs et les hausses constatées sont beaucoup moins importantes qu'en France. Le gouvernement s'est engagé à étudier cette possibilité dans un projet de loi, au printemps 2008. Le rendez-vous est pris en ce qui nous concerne. Une autre piste consiste à autoriser l'ouverture des commerces le dimanche, comme c'est le cas dans bien d'autres pays, ce qui permettrait de créer de nouveaux flux, de nouvelles richesses, et un plus grand dynamisme commercial.

Une réforme de la concurrence pourrait exacerber la guerre des prix. Est-ce une menace pour l'emploi dans le commerce ?

Evoquer les risques de chômage est démagogique. Le groupe Carrefour, premier employeur privé de France avec plus de 140 000 salariés, a des responsabilités envers ses collaborateurs. Le niveau des marges des distributeurs est aussi un facteur de la pérennité des emplois. Depuis 2005, nos effectifs ont augmenté et je ne compte pas supprimer de postes.

Lu sur le net



Carrefour Tahiti

Achats de Noël: les commerçants mécontents des résultats obtenus

Pour les commerçants, Noël 2007 n'aura pas fait recette.

"La tendance est, qu'au niveau du jouet traditionnel, la baisse continue à être observée en faveur de tout ce qui est jeux vidéo, et de toute la panoplie de jeux allant avec. C'est un marché en pleine explosion !" constate Jean-Yves Kowal, directeur de l'enseigne Carrefour Tahiti.

Depuis le 15 décembre, dans les deux grandes surfaces de cette société, sur les côtes est et ouest de Tahiti, il n'y a plus de consoles de jeux Wii, par exemple.

Pour ce qui est du festin du réveillon, les fruits de mer restent d'actualité. "En volume, nous avons fait venir comme l'an passé 60 tonnes de fruits de mer. Un charter de 40 tonnes en complément du fret sur les avions de ligne", indique Jean-Yves Kowal, de Carrefour Tahiti.

On note également une explosion des ventes de téléviseurs à écran LCD et plasma. Samedi dernier, par exemple à Carrefour Punaauia, une quarantaine d'écrans LCD 42 pouces en promotion se sont vendus en un clin d'oeil.

Pour les deux points de vente de l'enseigne Carrefour Tahiti, Noël représente un mois et demi de chiffre d'affaires supplémentaire.

<http://www.tahitipresse>.



Carrefour musique

Attention, DRM méchant

Carrefour prévient contre les dangers des DRM. Ce panneau est désormais placardé sur tous les rayons CD (je ne sais pas par contre si c'est dans tous les magasins) :

Le blog de Nicosmos

La **gestion numérique des droits** ou **GND** (Digital Rights Management - DRM) a pour objectif de contrôler par des mesures techniques de protection l'utilisation qui est faite des œuvres numériques. Ces lois interdisent la production de matériel et logiciel contournant les limitations, y compris pour proposer des moyens innovants et respectant les droits d'auteur, d'utiliser les œuvres.



Carautoroute

Le Sens du Positionnement et du Message Juste !

Remontant du sud en voiture aujourd'hui, je tombais sur un distributeur de café dans une station d'essence Carrefour qui affichait le message en photo ci-dessus.

Je ne pouvais m'empêcher de sourire en constatant le décalage entre le message et la réalité du service offert!

Je reste persuadé que les erreurs les plus courantes et les plus coûteuses également pour les entreprises sont des erreurs de positionnement clair, ou même des absences totale de positionnement.

<http://micheldeguilhermier.typepad.com>



Carrefour Tunisie...

est sur internet Tunisie: l'hypermarché Carrefour a lancé son site Web Et tout le site est en français !



Le quart d'heure
d'avance perdu de
Carrefour

Bonne année 2008

La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !